



ASSOCIATION « PAU A VELO »
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du 28 novembre 2007
au Centre Social la Pépinière

Administrateurs présents : Florence Nunès, Bruno Caline, Alain Dubedout, Hervé Cadillac, Annie Duleau, Philippe Marchina, Jany Darracq, Georges Darracq, Laurent Latour, Didier Malifarge

Administrateur absents : Sylvain Thibeau, Philippe Rançon, Yves-Luc Boullis, François Demichelis

Adhérents présents : 78

1/ Introduction

Le quorum étant largement atteint l'assemblée générale peut commencer. Florence Nunès, présidente, remercie les adhérents d'être venus nombreux. Elle présente quelques chiffres concernant les 192 adhérents de l'association Pau à Vélo.

Hommes : 89 - 46% Femmes : 103 - 54%

Résidents à Pau : 138 - 72% Résidents hors Pau : 44- 28%

Possèdent une messagerie électronique : 150 - 78%

2/ Bilan des activités 2007

Florence Nunès présente et commente tous les événements créés par l'association mois par mois au cours de l'année 2007, à l'aide d'une présentation visuelle power-point. Bruno Caline, Georges Darracq et Didier Malifarge exposent respectivement les activités 2007 et faits marquants, les circuits-découvertes et le projet de création de la véloroute voie verte : Pyrénées Gave Adour.

Outre les réunions des groupes de travail le 2^{ème} mercredi de chaque mois et les réunions mensuelles le dernier mercredi de chaque mois, ce ne sont pas moins 12 activités et 11 circuit-découvertes qui ont été réalisés.

Activités :

- Carnaval à vélo en février
- Vélorution et stand pour la semaine de l'environnement sur le campus en mars
- Fête du vélo en mai
- Plan de déplacement en entreprise chez Total et à l'Hôpital, participation aux Hestivales à Billère, rencontre avec la STAP et examen des points noirs dans Pau avec 11 conseillers municipaux de Pau en juin
- Première participation à l'événement palois Touskiflot, action au marché de Pau pour la semaine de la mobilité en septembre
- Manif Festif dans le centre ville de Pau à l'occasion du cinquième anniversaire de notre association en décembre

Faits marquants en 2007 :

- contribution d'Inès Etchebes lors de son stage en mai et juin (université de Pau, aménagement et développement du territoire, licence 3^{ème} année)

- aménagements cyclables du centre piétonnier de Pau
- accès des cyclistes aux couloirs de bus
- création de zone 30, de parkings vélos et de sas vélos
- ouverture du passage aux piétons et cyclistes dans le lotissement du Clos St André
- partenariat avec l'association Las Branas pour l'aménagement cyclable de leur quartier
- participation de « Pau à Vélo » (Georges Darracq) à la journée technique interrégionale d'information sur « les politiques et aménagements cyclables » prévue le 4 décembre 2007 à Mérignac
- résultats de l'enquête ménage 2005 sur l'agglomération paloise : 3% circulent à vélo, 68% en voiture
- résultats des accidents de la circulation à Pau sur 10 ans (janv. 1996 à déc. 2005), 2 personnes tués à vélo contre 14 tués en voitures et 14 tués en 2 roues motorisés
- signature prévue le 21/12/2007 du schéma cyclable départemental
- élaboration de la charte vélo par vote des adhérents (cf annexe)

Véloroute voie verte :

Ce futur itinéraire cyclable reliera Lestelle-Bétharram à Bayonne en longeant le Gave de Pau et l'Adour. Le bureau d'études en charge du dossier a proposé un tracé dont on peut examiner la partie concernant l'agglomération sur la carte en annexe. Le coût est estimé à 26 millions d'euros. L'année 2008 sera consacrée aux études de faisabilité, le premier tronçon devrait partir de Pau vers Bayonne. Cet aménagement permettra le développement du tourisme et loisir à vélo mais surtout il ouvrira un nouvel espace cyclable sécurisé pour les trajets quotidiens de nombreuses personnes.

Concernant les publications de l'association, le bilan fait état d'une édition du Cycladin (n°11).

Ce bilan d'activités est soumis au vote : aucune abstention, aucun vote contre, tous les adhérents présents et représentés votent pour.

3/ Bilan financier 2007

Philippe Marchina, trésorier, fait état du bilan de l'année écoulée.

Notre bilan montre un solde positif de 831,23 €.

La subvention de la mairie est de 1 500€.

Ce bilan financier est soumis au vote : aucune abstention, aucun vote contre, tous les adhérents présents et représentés votent pour.

4/ Election du conseil d'administration

Les membres à renouveler sont :

Trois membres souhaitent se retirer : François Demichelis, Alain Dubedout, Laurent Latour .

Quatre personnes présentent leur candidature : Inès Etchébes, Philippe Bourey, Assaf Uriéli, Christophe Nussbaumer.

Six personnes sont à renouveler : Florence Nunès, Philippe Rançon, Sylvain Thibeau, Hervé Cadillac, Jany et Georges Darracq.

Tous les membres proposés et à renouveler sont élus par les adhérents.

Les membres du conseil d'administration pour l'année 2008 sont donc 14 :

Florence Nunès, Bruno Caline, Philippe Marchina, Philippe Rançon, Sylvain Thibeau, Yves-Luc Boullis, Hervé Cadillac, Jany Darracq, Georges Darracq, Annie Duleau, Didier Malifarge, Inès Etchébes, Philippe Bourey, Assaf Uriéli, Christophe Nussbaumer.

Bruno Caline informe les adhérents que pour l'année 2008, les quatre groupes de travail se réuniront ensemble le deuxième mercredi du mois.

5/ Validation de la charte cyclable

Florence Nunès présente les douze propositions de la charte cyclable aux adhérents. Celles-ci seront annoncées publiquement le 14 décembre 2007. Ensuite, une fois les listes des candidats aux élections municipales annoncées, nous les enverrons à chaque tête de liste le 21 février 2008. Une réunion exceptionnelle des adhérents aura lieu le 5 mars 2008 au Centre Social de la Pépinière, pour présenter les réponses des listes électorales. La charte cyclable est proposée au vote, aucune abstention, aucun vote contre, la charte cyclable est donc adoptée.

6/ Débat

Au sujet de la charte cyclable, M. Pascal Dauboin suggère qu'après les élections, une personne de l'association suive la réalisation des engagements pris par le candidat élu sur chaque commune de l'agglomération. Plusieurs personnes se proposent pour jouer ce rôle de suivi : Mme Marie-José Quettier pour Bizanos, M. Assaf Uriéli pour Lescar, M. Tillie pour Billère, M. Marchina pour Gelos et M. Malifarge pour Idron.

Un adhérent demande si notre association ne pourrait pas employer une personne à plein temps. Florence Nunès recommande de faire appel de préférence à l'aide de stagiaires universitaires comme en 2007. Néanmoins, cette proposition sera soumise au prochain CA.

M. Assaf Uriéli propose qu'un groupe de personnes suive la réalisation des aménagements cyclables prévus par le schéma directeur de chaque commune ou le plan local d'urbanisme (PLU). Il pense qu'une rencontre entre responsables des communes proches faciliterait la tâche. Il se propose de s'occuper avec d'autres volontaires du secteur Lons, Lescar et Billère. D'autre part, il invite notre association à installer des stands dans un maximum de manifestations locales. Ces deux propositions sont retenues dans la mesure de la disponibilité de volontaires.

Dans le cadre des trois propositions de voyage à vélo à l'étranger (Petersberg, Barcelone et la plaine du Pô), M. Michel Barrère invite les personnes qui le souhaitent à visiter à vélo les villes italiennes de la plaine du Pô, notamment Ferrare, Ravenne et Venise. Le déplacement sur place se ferait en avion par vol low-cost. Pour 2008, le projet Italie est retenu et les personnes intéressées doivent prendre contact directement avec Michel Barrère.

Un adhérent aimerait bénéficier d'un atelier de réparation vélo. M. Didier Hémadou annonce qu'à l'école Stanislas Lavigne, il sera possible d'amener son vélo un samedi matin par mois pour effectuer des petits travaux mécaniques. Cela s'inscrit dans le cadre de l'ouverture d'une école du vélo (chaque mercredi à l'école Stanislas Lavigne) dont le but est un accompagnement éducatif des enfants vers une pratique autonome et responsable du vélo. Ce pourrait être aussi un lieu d'apprentissage pour les adultes (dates à consulter sur le site www.pyreneesrando.com).

Annie Duleau et Bruno Caline lancent l'idée d'un projet de relais à vélo entre plusieurs écoles de l'agglomération paloise. Cette opération qui se déroulerait pendant la semaine nationale du vélo (du 2 au 6 juin 2008) permettrait de promouvoir des aménagements cyclables aux abords des établissements scolaires. Elle inciterait aussi les élèves, leurs parents et leurs enseignants à utiliser le vélo pour se rendre à l'école. Pour cela, il faudrait que les accompagnateurs adultes

passent l'agrément à vélo délivré par l'inspection académique (3 h de formation en avril 2008). Quatre membres de « Pau à vélo » se sont portés volontaires pour suivre cette formation et participer à l'opération du relais à vélo.

7/ Rencontres et Suggestions pour 2008

Le cinquième anniversaire de notre association se déroulera le vendredi 14 décembre sous la forme d'une « manifestif ». L'accent sera mis sur désir de voir apparaître dans Pau des doubles sens cyclables. Dès 18h 30, rassemblement place Clemenceau avec la participation de la fanfare la Bande à Gazon, balade dans les rues de Pau en empruntant à pied les rues où nous souhaitons des double sens cyclables. Un repas sera pris au restaurant les Terrasses du Beaumont.

Le 6 janvier, balade à vélo par le Zénith avec distribution de tracts sur les 7 mauvaises raisons de ne pas se déplacer à vélo.

Le 9 janvier réunion de tous les groupes de travail au centre social de la Pépinière.

Le 6, 7 et 8 juin, ce sera la fête du vélo en même temps que la fête nationale du vélo.

Le secrétaire,
Didier Malifarge

Annexe 1 :

Itinéraire de la voie verte le long du Gave de Pau dans le secteur de l'agglomération paloise

Annexe 2 :

Charte cyclable – résultat du vote par 1/3 des adhérents

<i>Voix</i>	<i>%</i>	<i>Proposition</i>
53	65%	Nommer un « M. ou Mme Vélo » au sein des services municipaux ...
46	56%	Sensibiliser les enfants au vélo pendant leur scolarité et sécuriser l'accès à vélo
45	55%	Consulter Pau à Vélo sur tous les aménagements urbains
44	54%	Créer-relier les voies cyclables des centre-villes vers les centres comm.
41	50%	Rechercher la création de voies en contre sens cyclables
38	46%	Equiper tous les ronds points avec une piste ou bande circulaire protégée
34	41%	Réaliser en 5 ans la Voie Verte des Gaves devant traverser l'Agglomération
34	41%	Augmenter le km d'aménagements en privilégiant les pistes cyclables
31	38%	Autoriser l'accès des vélos sur les chemins piétons (en les élargissant)
29	35%	Créer en deux ans un schéma directeur des aménagements cyclables
29	35%	Réduire la vitesse en ville à 40 km/h si la chaussée est partagée avec des
29	35%	Consacrer 7% du budget voirie de la commune aux voies cyclables ...